COLLEGE DU CHAMP DE LA MOTTE LANGEAIS

# PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE 2020

**AVANT L’ECOLE** :

* Les parents sont invités à vérifier la température des enfants. Si la température est égale ou supérieure à 38e ou tout symptôme évoquant la maladie : toux, maux de tête et/ou de gorge, l’enfant reste au domicile et la famille prend avis auprès du médecin traitant.
* Les parents fournissent 2 masques par jour. L’élève en porte un au départ de la maison et en emporte un autre sous protection dans la poche. Il doit également avoir un sachet pour mettre le masque sale à la mi-journée.

**A L’ARRIVEE**

* Chaque élève reçoit une dose de gel hydroalcoolique à l’arrivée dans le collège.

**PENDANT LES COURS**

* Compte-tenu du nombre d’’élèves accueillis (770) et du manque de locaux, il n’a pas été possible d’éviter que les élèves ne se déplacent. Néanmoins, les mouvements ont été réduits autant que faire se peut. L’élève reçoit une dose de gel hydroalcoolique à chaque début de cours.
* Il est vivement conseillé aux élèves de ne rien oublier en termes de matériel, pour éviter les prêts d’objets.

**EPS**

* Les consignes sont données par les enseignants d’EPS.

**RECREATION**

* Le masque reste obligatoirement porté dans les temps de récréation et/ou de pause méridienne.

**DEMI-PENSION**

* Chaque élève se lave les mains à l’eau et au savon avant l’entrée dans le self. Les élèves mangent par classe, et les espaces repas sont désinfectés quand la tablée quitte les lieux, dans la mesure du possible. Pour tout déplacement pendant le temps de repas, l’élève doit remettre son masque. Il reçoit une dose de gel hydroalcoolique en sortant.

**ENTRETIEN DES LOCAUX**

* Les tables et les chaises des classes, les poignées de porte et interrupteurs sont désinfectés une fois par jour, après le départ des élèves.

**EN CAS DE SYMPTOME IDENTIFIE AU COLLEGE**

* L’élève est isolé dans la chambre de l’infirmerie.
* Les parents sont informés et l’élève doit être récupéré sans délai par ses parents ou une personne désignée par la famille, au dos du carnet.

**EN CAS DE SYMPTOME A LA MAISON**

* Il est prudent de maintenir l’enfant au domicile et de consulter le médecin traitant. Merci de prévenir le collège aussitôt qui transmettra l’information à la cellule de crise de la Direction Académique.

**EN CAS D’INFECTION D’UN MEMBRE DE LA FAMILLE OU D’UN PROCHE**

* Le collège doit être prévenu aussitôt. L’information est transmise à la Direction Académique.
* La mise en quatorzaine est obligatoire. Les cours se déroulent en distanciel.